



HAL
open science

Apports des méthodes mixtes à la théorie de la régulation

Pierre Labarthe, Éléonore Schnebelin

► **To cite this version:**

Pierre Labarthe, Éléonore Schnebelin. Apports des méthodes mixtes à la théorie de la régulation. Dunod. Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, pp.195, 2024, 978-2-10-084057-1. <hal-04506248>

HAL Id: hal-04506248

<https://hal.inrae.fr/hal-04506248v1>

Submitted on 15 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Chapitre A3

Apports des méthodes mixtes à la théorie de la régulation

Pierre LABARTHE & Eleonore SCHNEBELIN

Ce chapitre présente le potentiel d'avancées conceptuelles récentes sur les méthodes de recherche mixtes, combinant approches quantitatives et qualitatives, pour poursuivre la construction du programme de recherche de la Théorie de la Régulation (TR), notamment à l'échelle sectorielle. Ces méthodes, dans leur diversité, répondent à des enjeux méthodologiques et théoriques en économie institutionnelle : mettre en œuvre des démarches abductives, trianguler des données, contextualiser et historiciser des mécanismes économiques, décrire la diversité et les transformations des formes de régulations économiques, intégrer différentes échelles d'analyse... À partir de la présentation de deux recherches sur l'agriculture, nous mettons en évidence l'intérêt de ces méthodes pour renouveler les analyses régulationnistes des transformations du capitalisme et renforcer le rôle de la TR dans l'affirmation d'une vision pluraliste des sciences sociales.

Ce chapitre présente le potentiel des méthodes mixtes de recherche (MMR), combinant approches quantitatives et qualitatives, pour poursuivre la construction du programme de recherche de la Théorie de la Régulation (TR), notamment à l'échelle sectorielle.

Comme d'autres théories institutionnalistes, le développement du programme de recherche de la TR s'est en partie développé sur une démarche abductive (Labrousse, 2006), sur des allers-retours entre théorisation et exploration empirique des transformations de différents secteurs : automobile, services, agriculture, etc. D'un point de vue théorique, ces recherches ont fortement contribué à la stabilisation de concepts-clés de la TR. D'un point de vue empirique, elles ont mis en évidence les régularités et variations sectorielles d'un régime fordiste d'accumulation, et de son entrée en crise. D'un point de vue méthodologique, ces recherches se sont souvent appuyées sur une pluralité de méthodes, tant quantitatives (analyses de séries statistiques, de recensements, etc.) que qualitatives (études de cas, monographies, analyses thématiques d'entretiens, etc.). Cependant, cette dimension méthodologique a fait l'objet de relativement peu de discussions et formalisations spécifiques au sein de la communauté de chercheurs inscrits dans la TR, comparativement à la place qu'elle occupe dans certaines communautés internationales d'économie institutionnelle. Une communauté pluridisciplinaire s'est quant à elle développée depuis les années 2000 autour des MMR. Elle propose des réflexions conceptuelles et pratiques à un niveau plus générique, dans les sciences sociales et au-delà.

L'objectif de ce chapitre est de tirer parti des avancées de ce mouvement pour mieux penser l'application des MMR pour la TR. Nous mettons en évidence les enjeux associés à ces méthodes dans le champ de l'économie institutionnelle, leur potentiel et leur diversité d'applications. Nous présenterons ensuite des exemples d'application pour analyser de nouveaux modes de régulation, à partir de recherches récentes sur le secteur agricole.

Économie institutionnelle et méthodes mixtes

Les MMR sont communément définies comme la combinaison d'approches quantitative et qualitative, que ce soit au niveau du type de données mobilisées, de la méthode de collecte ou de l'analyse (Hong *et al.*, 2020). Elles font l'objet d'une attention particulière dans les communautés de chercheurs s'inscrivant dans les courants de l'économie institutionnelle (Cronin, 2016). Les enjeux associés peuvent être génériques aux sciences sociales ou plus spécifiques aux théories et objets de recherche de ces courants.

Méthodes mixtes et économie institutionnelle : mettre en œuvre des démarches abductives

Mieux formaliser les MMR pour utiliser au mieux leur potentiel est un moyen de consolider des programmes de recherche hétérodoxes (Downward & Mearman, 2007), dans un contexte où certains tenants du programme de recherche standard érigent le formalisme et la modalisation mathématiques comme normes de la discipline (Lawson, 2003). Les méthodes mixtes sont particulièrement adaptées aux modalités de construction des théories institutionnalistes, inscrites dans une démarche abductive. Selon Labrousse *et al.* (2017), cette démarche est liée à deux fondements de ces théories :

- la volonté de situer les mécanismes économiques dans une histoire, de les contextualiser, de tenir compte des évolutions marquées par des dépendances au sentier voire des irréversibilités ;
- la volonté de décrire la diversité des formes de régulations économiques, que ce soit entre territoires (nationaux ou régionaux), ou entre secteurs.

Notre hypothèse est que les méthodes mixtes sont davantage nécessaires aujourd'hui, afin de révéler de nouveaux mécanismes de régulation économique, et qu'elles pourraient en retour contribuer au renouvellement des analyses, notamment sectorielles, au sein de la TR. Les débats sur la variété du capitalisme (Thelen, 2009) illustrent les difficultés de rendre compte des transformations contemporaines à partir d'analyses historiques ou comparatives menées à un seul niveau d'analyse. Le recours aux MMR peut faciliter la combinaison entre échelles d'analyse (Labrousse *et al.*, 2017), et notamment entre échelles micro et méso-économique.

Méthodes mixtes et sciences sociales : trianguler, généraliser, contextualiser

Le débat sur les méthodes mixtes n'est pas propre à l'économie et aux sciences sociales. Il est notamment très présent dans les sciences médicales (O'Cathain *et al.*, 2007). Dans ce cas, c'est la volonté de répondre à des problèmes pratiques qui pousse à l'utilisation de méthodes mixtes, dans un domaine où les essais cliniques randomisés restent souvent considérés comme le *gold standard* des méthodes pour évaluer l'efficacité de traitements médicaux. L'addition, dans une même étude, d'analyses qualitatives à ces méthodes quantitatives, permettrait de mieux appréhender des problèmes de santé complexes, de mieux tenir compte des éléments contextuels et environnementaux. Autrement dit, combiner approches quantitatives et qualitatives peut répondre à des enjeux de triangulation (accroître la robustesse en comparant des approches quantitatives et qualitatives), de contextualisation ou de généralisation.

On retrouve cette idée en sciences sociales. Les analyses qualitatives, et notamment les études de cas (Sigglekow, 2007), permettent de mieux différencier les mécanismes économiques (analysés à partir de tests de corrélations), d'éléments liés au contexte dans lesquels les analyses sont conduites. Concrètement, il peut s'agir de combiner des analyses quantitatives conduites sur de larges échantillons (analyses de réseaux, classifications, économétrie, statistiques descriptives), avec des entretiens ouverts ou semi-directifs menées avec des individus de ces échantillons. La démarche opposée est également possible : partir d'approches qualitatives, d'études de cas, pour identifier des mécanismes, puis les explorer à plus grande échelle à partir d'approches quantitatives.

De nouvelles ressources et communautés pour mettre en œuvre des méthodes mixtes

Des efforts récents de formalisation permettent de mieux concevoir et appliquer les MMR, de réfléchir aux façons de combiner les approches pour éviter l'écueil d'une simple juxtaposition. De nombreux manuels présentent les principes des approches mixtes (Creswell & Clark, 2017 ; Morse & Niehaus, 2016), ainsi que des conseils pour leur application pas à pas (Watkins et Gioia, 2015). Il existe un nombre croissant de publications et de ressources sur ce sujet, avec notamment, depuis les années 2000, une société savante¹ et une revue académique² dédiées (Tashakkori & Creswell, 2007). Ces communautés ont proposé différentes typologies sur la façon de combiner qualitatif et quantitatif (Johnson *et al.*, 2007 ; Small, 2011 ; Hong *et al.*, 2020). Le travail de synthèse de Steinmetz-Wood *et al.* (2019) est particulièrement intéressant. Ils distinguent trois méthodes d'intégration des analyses quantitatives et qualitatives :

¹ <https://mmira.wildapricot.org/>

² <https://journals.sagepub.com/home/mmr>

- la comparaison : il s'agit de comparer les résultats d'analyses qualitatives et quantitatives, menées indépendamment ou conjointement ;
- la connexion : on conçoit une approche qualitative sur la base des résultats d'une approche quantitative menée préalablement ou réciproquement ;
- l'assimilation : l'intégration passe par une transformation des données, notamment de données qualitatives en données quantitatives.

Nous présenterons dans la section suivante deux applications, l'une basée sur le principe de comparaison, l'autre sur celui de connexion. Les analyses institutionnalistes peuvent également être nourries par des démarches d'assimilation, et notamment par la transformation de données qualitatives en données quantitatives. Nous pensons notamment à des démarches de codification de données qualitatives pour mener des analyses des correspondances multiples (Renisio & Sinthon, 2014) ou des narrations quantifiées (Grossetti, 2011).

Illustrations d'applications à partir de recherches régulationnistes sur l'agriculture

Nous illustrerons dans cette section le potentiel heuristique des MMR pour combiner échelles micro et méso-économique dans l'analyse régulationniste des transformations d'un secteur, l'agriculture.

Les approches en termes de régulation (ATR) ont fait l'objet de multiples applications au secteur agricole (Touzard & Labarthe, 2016). Ces études ont contribué à compléter les concepts régulationnistes à partir de l'échelle sectorielle (Bartoli & Boulet, 1990). Elles ont permis de mettre en évidence les différentes dimensions d'un régime de fonctionnement fordiste de l'agriculture et de son entrée en crise (Allaire & Boyer, 1995). Ces études combinaient souvent des données qualitatives et quantitatives à l'échelle sectorielle pour décrire la variété des régimes de fonctionnement de l'agriculture entre pays ou entre filières, et leurs dynamiques, entre crises et périodes de régularités.

Les deux recherches présentées ici partageaient une même ambition, celle de mettre à jour des mécanismes de changement institutionnel graduel dans le conseil agricole, et plus largement, dans les systèmes de connaissance et d'innovation du secteur. Ces services ont joué un rôle majeur dans la modernisation de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale ; ils ont été analysés, à partir d'études historiques et comparatives, comme un des dispositifs institutionnalisés ayant stabilisé un régime de fonctionnement fordiste du secteur agricole (Labarthe, 2009). L'intuition de départ est que les transformations de ces activités ne peuvent plus être analysées simplement à partir d'approches historiques ou comparatives centrées sur les compromis, les doctrines et les politiques publiques à l'échelle méso-économique. Le contexte est effectivement marqué par l'émergence des technologies numériques, la centralité des nouveaux enjeux sociaux et environnementaux, et surtout, la diversité des structures d'exploitations agricoles (en termes de relations capital-travail) et des besoins en connaissances associés. En parallèle, de nouveaux acteurs investissent dans le conseil. Leurs stratégies s'incarnent dans des pratiques et des matérialités qui peuvent transformer les institutions régulant le secteur. Nous rejoignons ici la perspective d'un changement institutionnel « bottom-up » et graduel, conceptualisé par Thelen (2009). Les méthodes mixtes paraissent alors pertinentes pour naviguer entre échelles d'analyse et mettre en évidence des changements dans les régimes sectoriels. Dans les deux cas, l'idée était de partir des pratiques des agriculteurs pour comprendre le changement institutionnel.

Une démarche de comparaison

Dans la première étude (Schnebelin, 2022), c'est une démarche de comparaison de résultats d'analyses quantitatives et qualitatives qui a été menée sur un même échantillon. Concrètement, une enquête a été réalisée auprès d'une centaine d'exploitations agricoles, qui a débouché sur une classification à partir d'une analyse statistique. Cette analyse a permis de comprendre les relations entre les pratiques des agriculteurs (et notamment leur degré d'écologisation), les modèles productifs des exploitations et leurs insertions dans un système d'innovation. Cette étude a notamment montré l'importance de variables liées à la sous-traitance et à la contractualisation. Les exploitations qui sous-traitent certaines activités utilisent plus de technologies numériques. Mais elles sont sur des trajectoires faibles d'écologisation de leurs pratiques. L'analyse quantitative a également permis d'identifier des individus « spécifiques » de chaque catégorie. Une analyse qualitative des pratiques et justifications de ces agriculteurs (par entretiens) a permis de mieux comprendre les

mécanismes sous-jacents : la sous-traitance permet des formes d'agrandissement graduel et indirect d'exploitations agricoles, qui utilisent des technologies numériques pour standardiser les systèmes de production.

Une démarche de connexion

Dans la seconde étude (Sutherland & Labarthe, 2022), c'est une démarche de connexion d'une analyse quantitative à une analyse qualitative qui a été opérée. Des enquêtes qualitatives, menées auprès d'agriculteurs au sujet de leurs sources de connaissances, ont d'abord révélé l'importance de nouveaux prestataires de conseil (vendeurs d'intrants, firmes développant des applications, cabinets comptables, agro-industries, machinistes, etc.). Ces résultats ont servi de base à la construction d'une seconde étape de recherche, quantitative, dans laquelle nous avons opéré des enquêtes systématiques auprès de ces prestataires de conseil (n=250), de nouveau traitées par des méthodes d'analyses de correspondances multiples et de classifications. Les résultats montrent que les nouveaux prestataires de conseil fournissent des services similaires aux acteurs plus traditionnels dans leurs méthodes, mais pas dans leur contenu (leurs sources de connaissances sont fortement liées aux industries d'amont mais excluent les organismes publics de recherche). Ces prestataires sont également totalement détachés des politiques publiques, laissant augurer d'une forme de segmentation dans le système d'innovation, entre, d'une part, des acteurs classiques, toujours soutenus par des politiques publiques, et d'autre part, de nouveaux acteurs, ignorés de ces politiques.

Dans les deux cas, la combinaison des méthodes a permis de mettre à jour des changements institutionnels graduels. La démarche comparative a permis de mieux expliquer qualitativement le rôle de certaines variables qui apparaissent de plus en plus prégnantes dans des séries statistiques sectorielles. La démarche de connexion permet d'explorer quantitativement des changements, la portée de signaux parfois faibles révélés par des enquêtes qualitatives. Le développement de ces méthodes a également favorisé un dialogue entre disciplines des sciences sociales (notamment entre sociologie et économie), mais également avec les sciences agronomiques.

Conclusion

Les méthodes mixtes peuvent constituer un socle méthodologique pour soutenir des discussions sur l'évolution des concepts fondateurs de la TR, notamment à l'échelle sectorielle, dans une perspective abductive d'analyse des nouvelles régulations capitalistes (##A1 Labrousse). L'utilisation des méthodes mixtes permet une meilleure intégration des problématiques sociales et écologiques dans le programme de la TR. Ces problématiques complexifient les mécanismes étudiés par les sciences sociales, en intégrant notamment la question des limites matérielles des ressources, en conférant une importance accrue aux contextes, etc. Les méthodes mixtes renforcent le pouvoir explicatif des analyses, en analysant conjointement des mécanismes et des contextes. Elles sont utiles pour l'intégration entre échelles d'analyse, notamment entre échelles micro et méso-économiques, intégration nécessaire pour analyser la variété et les transformations des capitalismes contemporains (##C4 Magnan & Laurent). Les méthodes mixtes sont également un outil de dialogue important au sein de la communauté de chercheurs se rapportant à la TR (et notamment pour mener des discussions entre secteurs) ; mais aussi entre la TR et d'autres courants institutionnalistes voire d'autres disciplines. Une progression collective sur les modalités de mise en œuvre des MMR renforcera le rôle de la TR dans l'affirmation d'une vision pluraliste des sciences sociales (##A3 Laurent).

Bibliographie

- Allaire G., Boyer R. (1995), *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, Inra-Quae.
- Bartoli P., Boulet, D. (1990). Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle. Le cas de la sphère viticole. *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, 17(1), 7-38.
- Creswell J. W., Clark, V. L. P. (2017), *Designing and conducting mixed methods research*, Thousand Oaks (USA), Sage publications (third edition).
- Cronin B. (2016), « Multiple and mixed methods research for economics », in Lee F.S., Cronin B. (eds), *Handbook of Research Methods and applications in Heterodox Economics*, Cheltenham (UK) et Northampton (USA), Edward Elgar, p.286-302.
- Downward P., Mearman A. (2007), « Retrodution as mixed-methods triangulation in economic research: reorienting

- economics into social science », *Cambridge Journal of Economics*, **31**(1), p.77-99.
- Grossetti M. (2011), « Les narrations quantifiées », *Terrains travaux*, **19**(2), p.161-182.
- Hong Q. N., Rees R., Sutcliffe K., Thomas J. (2020), « Variations of mixed methods reviews approaches: A case study », *Research Synthesis Methods*, **11**(6), p.795-811.
- Johnson R. B., Onwuegbuzie A. J., Turner L. A. (2007), « Toward a definition of mixed methods research », *Journal of mixed methods research*, **1**(2), p.112-133.
- Labarthe P. (2009), « Extension services and multifunctional agriculture. Lessons learnt from the French and Dutch contexts and approaches », *Journal of environmental management*, **90**(S2), p.S193-S202.
- Labarthe P., Touzard J.-M. (2016), « Regulation Theory and Transformation of Agriculture: a Literature Review », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, **20**.
- Labrousse A. (2006), « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction », *Économie et institutions*, **2006**(8), p.5-53.
- Labrousse A., Vercueil J., Chanteau J. P., Grouiez P., Lamarche T., Michel S., & Nieddu, M. (2017). « Ce qu'une théorie économique historicisée veut dire. Retour sur les méthodes de trois générations d'institutionnalisme », *Revue de philosophie économique*, **18**(2), p.153-184.
- Lawson T. (2012), *Reorienting economics*, Londres, Routledge.
- Morse J.M., Niehaus L. (2016), *Mixed Method Design: principles and procedures*, New York, Routledge (third edition).
- O'Cathain A., Murphy E., Nicholl J. (2007), « Why, and how, mixed methods research is undertaken in health services research in England: a mixed methods study », *BMC health services research*, **7**(1), p.1-11.
- Renisio Y., Sinthon R. (2014), « L'analyse des correspondances multiples au service de l'enquête de terrain », *Genèses*, **2014**(4), p.109-125.
- Schnebelin E. (2022), « Linking the diversity of ecologisation models to farmers' digital use profiles », *Ecological Economics*, **196**, 107422.
- Small M. L. (2011), « How to conduct a mixed methods study: Recent trends in a rapidly growing literature », *Annual review of sociology*, **37**, 57-86.
- Siggelkow N. (2007), « Persuasion with case studies », *Academy of management journal*, **50**(1), p.20-24.
- Steinmetz-Wood M., Pluye P., Ross N.A. (2019), « The planning and reporting of mixed methods studies on the built environment and health », *Preventive medicine*, **126**, 105752.
- Sutherland, L.-A., & Labarthe, P. (2022), « Should 'Impartial' Advice be a Priority of European Agricultural and Rural Policies? », *EuroChoices*, **21**(1), p.15-22.
- Tashakkori A., Creswell J. W. (2007), « The new era of mixed methods », *Journal of mixed methods research*, **1**(1), p.3-7.
- Thelen K. (2009), « Institutional change in advanced political economies », *British Journal of Industrial Relations*, **47**(3), p.471-498.
- Timans R., Wouters P., Heilbron J. (2019), « Mixed methods research: what it is and what it could be », *Theory and Society*, **48**(2), p.193-216.
- Watkins D., Gioia D. (2015), *Mixed methods research*, Oxford, Oxford University Press.

Référence à d'autres chapitres de cet ouvrage

- ##A1 Labrousse A. (2023), « La théorie de la régulation comme matrice heuristique », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse & T. Lamarche (dir), *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris, Dunod.
- ##A3 Laurent C. (2023), « Pluralisme scientifique et interdisciplinarité », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse & T. Lamarche (dir), *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris, Dunod.
- ##C4 Magnan A. & Laurent C. (2023), « Changement institutionnel et rapport social d'activité », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse & T. Lamarche (dir), *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris, Dunod.